

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 29/1 (2002)

DOI: 10.11588/fr.2002.1.62302

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

nomique et sociale dans l'Empire, relatant certes l'une ou l'autre intervention de politique économique et culturelle de cet empereur, mais qui au fait n'a rien à voir dans une monographie consacrée à une dynastie.

Michel PAULY, Luxembourg

Wolfhard VAHL, *Fränkische Rittersiegel. Eine sphragistisch-prosopographische Studie über den fränkischen Niederadel zwischen Regnitz, Pegnitz und Obermain im 13. und 14. Jahrhundert*, 2 vol., Neustadt a. d. Aisch (Degener & Co) 1997, 1006 p., 28 planches (Veröffentlichungen der Gesellschaft für fränkische Geschichte, IX. Darstellungen aus der fränkischen Geschichte, 44).

Bien que leur utilisation historique soit tout à fait embryonnaire, les sceaux sont pourtant une source de premier ordre pour le médiéviste, en raison de l'identification précise et contrôlée de leur commanditaire (celui qui scelle, signalé par son nom et des symboles de son identité sociale), leur datation précise (celle de l'acte auquel il est fixé ou appendu), leur localisation dans l'espace (par l'identification du sigillant et/ou l'indication de l'acte), leur conservation en très grand nombre (quelque trois millions pour l'Occident médiéval selon Michel Pastoureau), enfin la largeur du spectre social des sigillants (des rois et papes à des paysans). Ils sont en outre porteurs d'un codage multiple (scriptural et iconographique, avec un système de correspondance entre les deux: le blason), constituent pendant longtemps, avec les monnaies, les seuls cas de reproductibilité mécanique d'un signe à l'identique en Occident, font l'objet d'un discours théologique élaboré sur lequel Brigitte Bedos-Rezak vient d'attirer l'attention. Bref et pour reprendre M. Pastoureau, « Le sceau est probablement l'une des sources les plus rigoureuses et les plus riches d'informations que le Moyen Âge nous ait laissées. À la fois document écrit et document figuré, il intéresse non seulement le diplomate, l'héraldiste, l'historien du droit et des institutions, mais aussi le philologue, l'archéologue, le généalogiste, l'historien de la société, de la religion, de l'art, de la culture et de la civilisation matérielle. » Et pourtant, on l'a dit, les médiévistes s'y intéressent fort peu, ou seulement pour des questions généalogiques (la diffusion du sceau en Occident est en effet concomitante de celle des armoiries, mais aussi des noms de famille) ou institutionnelles (sceaux de fonction). La situation en Allemagne n'est pas différente de celle qui règne en France, notamment par le fait que ce sont principalement des archivistes qui travaillent (un peu) sur les sceaux.

C'est d'ailleurs à un archiviste (aujourd'hui à Marbourg) que l'on doit l'étude des sceaux de la petite aristocratie (dite «chevaleresque») des XIII^e-XIV^e siècles pour une région particulière, la «Suisse franconienne» (*Fränkische Schweiz*), en Haute-Franconie, relevant de l'évêché de Bamberg, choisie en raison de sa taille raisonnable et de l'existence de travaux prosopographiques acceptables. Les XIII^e-XIV^e siècles ont quant à eux été retenus pour des raisons pratiques: il n'y a pas de sceaux «chevaleresques» auparavant et il existe aux archives de Munich un énorme fichier recensant tous les sceaux de toutes les chartes antérieures à 1401 entreposés dans les dépôts publics de l'actuelle Bavière, ce qui simplifiait considérablement la tâche – sans même parler du nombre des sceaux, qui croît extrêmement vite au XV^e siècle sans que pour autant les répertoires usuels des dépôts permettent de les repérer sans erreur. Ainsi, sans exclure quelques manques, W. V. est assuré d'avoir travaillé sur l'essentiel des sceaux subsistants (complétés par les moulages de Munich et de Nuremberg), tandis que la constitution du corpus du XV^e siècle aurait sans doute été beaucoup plus aléatoire. Le corpus de W. V. rassemble ainsi 878 sceaux, correspondant à 720 personnes (hommes ou femmes, laïques ou cléricales), elles-mêmes relevant de 112 «familles» (sic) de la petite noblesse de la région envisagée.

L'objectif du travail était d'emblée cadré: «appréhender et décrire d'une part la mise en forme et les éléments de style des sceaux et leur évolution, d'autre part les habitudes de scel-

lement de la petite noblesse» (p. 13). Cette approche, disons, traditionnelle a toutefois le mérite non seulement d'exister, mais aussi d'avoir été réalisée avec très grand soin et de fournir une grille de formalisation et de description des sceaux tout à fait remarquable, par la définition d'un codage précis et minutieux transférable sur tout autre corpus sigillographique et permettant de ce fait l'examen d'éléments comparables (l'auteur revient d'ailleurs expressément sur cet aspect en conclusion). W. V. se penche en effet avec minutie non seulement sur les aspects les plus évidents (forme, motif, sigillant, diamètre, légende), mais aussi sur le type de bordure (traits, perles), les débordements du motif sur le bandeau légende, les ornements dans le champ iconique ou sur le bandeau, la forme des écus, la forme des lettres (romaines, onciales, gothiques, polices, majuscules, minuscules, inversées). Il décrit à la suite de cela l'évolution formelle du corpus des sceaux étudiés, tant du point de vue iconographique (forme, taille, type de motif, organisation graphique du centre au bord, motifs ornementaux) que de la légende (latin/allemand, abréviations et symboles, onomastique, compléments d'identité, paléographie), établit une typologie des sceaux en fonction des sigillants (outre les nobles »normaux«: 15 dames, 28 clercs, 4 membres d'ordres militaires, 4 d'ensembles de personnes – »seigneurs de«, couples, paires imprécises) puis selon les fonctions des sceaux (outre les sceaux personnels »normaux«: sceaux de fonction, sceau du secret, contre-sceaux), examine les aspects pratiques de l'usage des sceaux (changements de sceau pour une même personne, usages – légaux! – du sceau de quelqu'un d'autre, contextes d'utilisation – émission de la charte, garantie, témoignage, partie concernée, scellement gracieux, absence de sceau, etc.). W. V. fournit en outre les photographies de plus d'une centaine de sceaux classés par types de motif, de sigillants et de fonction (p. 322–350), les indications généalogiques connues pour toutes les »familles« (p. 352–422), le second volume formant le catalogue prosopo-sigillographique. Celui-ci est classé par »noms de famille«, les sigillants repérés pour chaque »famille« étant présentés, par ordre alphabétique (et non chronologique), avec l'indication de leurs dates de mention, leur position généalogique, leur(s) sceau(x) avec les dates d'utilisation, la cote d'archive de l'exemplaire décrit, la description codée du sceau (forme, organisation graphique du centre au bord, légende, armoiries), le(s) contexte(s) d'usage des sceaux. L'un des intérêts pratiques majeurs de l'ouvrage (sur lequel insiste d'ailleurs la conclusion) est de permettre la datation de sceaux mal datés (détachés de leur support, moulés ou remployés).

Outre l'intérêt méthodologique du travail, celui-ci permet un certain nombre d'observations factuelles. Les deux premiers sceaux connus (1221, 1228) appartiennent à des clercs (chanoines), dont l'un seulement présente un motif qui a sans doute une signification héraldique. Le premier sceau connu de petit noble laïc est un sceau armorié datant de 1235; des armoiries timbrées (sceau + heaume à cimier) figurent pour la première fois sur un sceau de 1246 (le cinquième par ordre d'apparition) mais restent tout à fait isolées jusqu'en 1315 (les armoiries timbrées ne devenant fréquentes qu'à la fin du XIV^e siècle); un sceau ne représentant qu'un heaume avec cimier (sans armoiries) apparaît pour la première fois en 1255 (le neuvième sceau de la série), les sceaux de ce type se raréfiant dès la seconde moitié du XIV^e siècle. Le plus ancien sceau féminin date de 1315, suivi en 1316 par celui d'une veuve¹. Enfin, on ne rencontre que 3 exemplaires de sceau d'alliance (associant les armoiries de deux conjoints), datant de la fin du XIV^e siècle et n'appartenant qu'à des femmes.

Le sceau armorié connaît ainsi du début du XIII^e jusqu'au moins en 1400 une écrasante prépondérance chez les petits nobles (y compris chez les femmes et les clercs) par rapport à

1 J'ai observé une nette antécédence des veuves dans l'évêché voisin de Wurtzbourg, celle-ci pouvant en outre être masquée par le fait que certaines utilisent simplement le sceau de leur défunt époux. D'ailleurs, le sceau de 1315 (donc antérieur à celui de la veuve) est celui de l'épouse d'un noble de rang supérieur à la petite noblesse étudiée par Vahl, ce qui explique peut-être l'antériorité de celle-ci sur celle-là.

tous les autres types de sceaux, ce qui confère un rôle non négligeable dans la résistance du sceau scutiforme par rapport au sceau rond. Les armoiries et les patronymes sont apparemment fixés dès le XIII^e siècle puisque sur les 878 sceaux de 720 personnes rencontrées, seuls 2 (du début du XIV^e siècle) révèlent une combinaison armoiries/patronyme différente de celles qu'on connaît ensuite. Dans la mesure où l'on connaît des changements de patronymes encore au XV^e siècle en Franconie², il faut alors en conclure soit qu'on changeait d'armoiries en même temps que de nom (ce qui est loin d'être impossible), soit que tous les petits nobles n'avaient pas de sceaux.

Pour ce qui est des femmes (toutes mariées), on observe la substitution, vers 1350, de leurs armoiries »de jeune fille« à celles de leur époux qui figuraient antérieurement sur leur sceau (avec le maintien de formes intermédiaires, avec les deux écus, au moins jusqu'à la fin du XIV^e siècle); pour ce qui est de la légende, on note également, à la fin du XIV^e siècle, la substitution du nom »de jeune fille« au nom d'épouse: bref, le sceau est en passe de devenir une marque de l'identité de naissance – ce que l'on peut aussi observer dans l'évêché de Wurtzbourg, où il devient effectivement, au cours du XV^e siècle, le »sceau inné« mentionné par les annonces de sceau. (Cette reconfiguration des marques de l'identité féminine se replace d'ailleurs dans un contexte plus large, qui concerne aussi la figuration funéraire et l'anthroponymie des chartes.)

L'examen des formes patronymiques révèle en outre au XIV^e siècle un passage de la forme »von (ou de) + toponyme« à la forme »toponyme + suffixe -er« (par exemple de *von Forchheim* à *Forchheimer*), adjectivation d'un substantif qui manifesterait – à l'exemple du gentile romain – non plus l'origine ou la résidence mais l'appartenance à un groupe de filiation issu d'un individu nommé, lui, »von/de + toponyme«. Cette forme anthroponymique, que W. V. nomme *Toponymika* (distincts des topo-anthroponymes introduits par *von* ou *de*), apparaît à l'extrême fin du XIII^e siècle, reste tout à fait isolée face aux topo-anthroponymes jusque vers 1350, est ensuite régulièrement utilisée et finit même par dépasser les topo-anthroponymes peu avant 1400. Il s'agit là d'un phénomène tout à fait remarquable, qui montre (concurrément à l'évolution de l'anthroponymie féminine, d'ailleurs) combien la mise en place d'une représentation de la parenté sous forme d'une parentèle descendante et arrimée à un lieu (ce qu'on appelle le plus souvent un *Geschlecht*, un »lignage«) fait des progrès dans la seconde moitié du XIV^e siècle. (Rappelons qu'il ne s'agit pas là d'une »mutation lignagère« mais de la mise en place d'un discours »lignager«, destiné à assurer la cohésion seigneuriale locale en clarifiant les pratiques de transmission des terres et pouvoirs.)

Là se trouvent d'ailleurs les limites du travail en question: l'ouvrage reste essentiellement descriptif (mais au moins l'est-il très soigneusement), sans chercher à interpréter historiquement les observations qui sont faites. En particulier, il n'y a guère de conclusion tirée de tout ceci sur le terrain de l'histoire de l'aristocratie ou de la parenté: l'ouvrage se contente de quelques banalités à ce sujet en introduction, en guise de contexte. D'ailleurs, l'usage systématique et acritique de la notion de »famille« est bien symptomatique de ce caractère superficiel de la réflexion historique: l'objectif de W. V. est visiblement uniquement ciblé sur l'élaboration d'un instrument de travail. De fait tout le travail d'exploitation statistique du matériau rassemblé, décrit et formalisé reste à faire, notamment à l'aide de la technique des analyses factorielles, qui donnent de remarquables résultats en matière de sigillographie sociale. W. V. a ainsi remarquablement débroussaillé le terrain: aux médiévistes de prendre le relais, là ou ailleurs.

Joseph MORSEL, Paris

2 Cf. l'ouvrage de Cord ULRICH, *Vom Lehnhof zur Reichsritterschaft* (Stuttgart 1997), recensé dans le même numéro de *Francia*, p. 399–405.